

AR PREFECTURE

016-200054047-20181128-2018_11
Reçu le 30/11/2018

Rapport annuel

Envoyé en préfecture le 24/10/2018

Reçu en préfecture le 24/10/2018

Affiché le



ID : 016-200065910-20181011-2018_005_001-DE

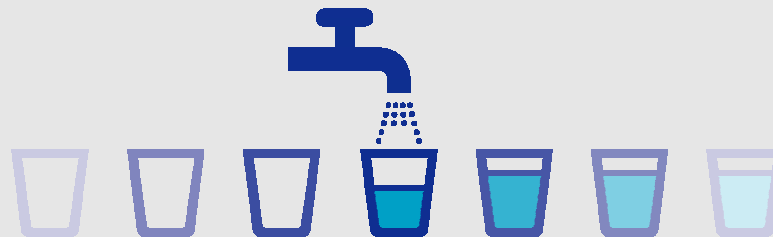


SIAEP NORD EST
— Charente —

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2017

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	4
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	6
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	6
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	6
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	9
■	RESSOURCES EN EAU	13
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	15
■	LONGUEUR DU RESEAU	16
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	17
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	17
■	REMUNERATION DES PRESTATAIRES	17
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	18
■	LE PRIX DE L'EAU DU SYNDICAT Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	20
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	21
■	LE PRIX DE L'EAU POUR CHABANAIS, CHASSENON, PERUSE (LA) ? PRESSIGNAC	22
■	LE PRIX DE L'EAU POUR CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC- DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAUVAGNAC, SURIS, VERNEUIL, VITRAC SAINT VINCENT	23
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION SERVICE CONFOLENTAIS	24
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	25
■	LE PRIX DE L'EAU POUR ALLOUE, EPENEDE, PLEUVILLE.....	26
■	LE PRIX DE L'EAU POUR HIESSE.....	27
■	SYNTHESE DES TARIFS PAR COMMUNE POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M ³	28
■	RECETTES D'EXPLOITATION	29
■	DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE	34
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	35
■	QUALITE DE L'EAU	35
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	35
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	36
■	PERFORMANCE DU RESEAU	38
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	48
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	48
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	48
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	49
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	49
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	49
■	SYNTHESE DES INDICATEURS DES SERVICES	50
■	ARGENTOR LIZONNE	50
■	AUNAC	50
■	CONFOLENTAIS.....	50
■	LUXE	51
■	MONTEMBOEUF	51
■	SAINTE CLAUDE	51
■	VALLEE DU TRANSON.....	51
■	VALLEE DE L'OR.....	52

SIAEP NORD EST CHARENTE

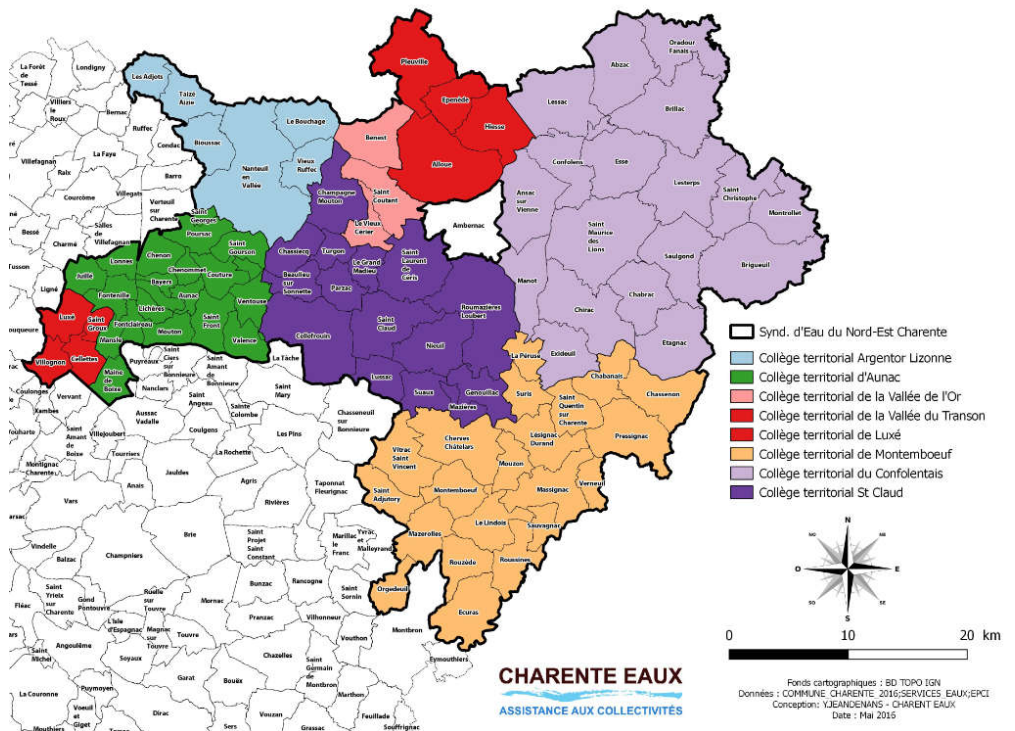
Rapport annuel

EXERCICE
2017

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La compétence eau potable est découpée en 8 services :



- **Argentor Lizonne** : concerne les communes des ADJOTS, BIOUSSAC, BOUCHAGE (LE), NANTEUIL EN VALLEE, TAIZE AIZIE et VIEUX-RUFFEC
- **Aunac** : concerne les communes de AUNAC CHARENTE, CHENON, COUTURE, FONTCLAIREAU, FONTENILLE, JUILLE, LICHERES, LONNES, MAIN DE BOIXE, MANSLE, MOUTON, MOUTONNEAU, POURSAC, SAINT FRONT, SAINT GEORGES, SAINT GOURSON, SAINT SULPICE DE RUFFEC, VALENCE et VENTOUSE
- **Confolentais** : concerne les communes de ABZAC, ANSAC SUR VIENNE, BRIGUEUIL, BRILLAC, CHABRAC, CHIRAC, CONFOLENS, ESSE, ETAGNAC, EXIDEUIL, LESSAC, LESTERPS, MANOT, MONTROLLET, ORADOUR FANAIS, SAINT CHRISTOPHE, SAINT GERMAIN DE CONFOLENS, SAINT MAURICE DES LIONS et SAULGOND
- **Luxé** : concerne les communes de CELLETES, LUXE, SAINT GROUX et VILLOGNON

SIAEP NORD EST CHARENTE

- **Montemboeuf** : concerne les communes de CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, PERUSE (LA), PRESSIGNAC, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAUVAGNAC, SURIS, VERNEUIL et VITRAC SAINT VINCENT

- **Saint Claud** : concerne les communes de BEAULIEU SUR SONNETTE, CELLEFROUIN, CHAMPAGNE-MOUTON, CHASSIECQ, GENOUILLAC, GRAND-MADIEU (LE), LUSSAC, MAZIERES, NIEUIL, PARZAC, ROUMAZIERES-LOUBERT, SAINT CLAUD, SAINT LAURENT DE CERIS, SUAUX et TURGON

- **Vallée du Transon** : concerne les communes de ALLOUE, EPENEDE, HIESSE et PLEUVILLE

- **Vallée de l'Or** : concerne les communes de BENEST, SAINT COUTANT et VIEUX-CERIER (LE)

Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des services.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Argentor Lizonne : 3 175 habitants

Aunac : 5 827 habitants

Confolentais : 13 714 habitants

Luxé : 1 752 habitants

Montemboeuf : 13 852 habitants

Saint Claud : 9 535 habitants

Vallée du Transon : 1 410 habitants

Vallée de l'Or : 696 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Service	Mode de Gestion	Déléataire	Durée du contrat	Date de fin de contrat	Avenant au contrat initial
Argentor Lizonne	affermage	SAUR	10 ans	31 décembre 2025	-
Aunac	affermage	SAUR	12 ans	31 décembre 2023	oui
Confolentais	affermage	AGUR	13 ans et 10 mois	31 décembre 2028	oui
Luxé jusqu'au 31/01/2018	régie	-	-	31 janvier 2018	-
Luxé à partir du 01/02/2018	affermage	SAUR	5 ans 11 mois	31 décembre 2023	
Montemboeuf	affermage	SAUR	12	31 décembre 2026	-
Saint Claud	prestation de service	SAUR	10	31 décembre 2021	oui
Vallée du Transon	affermage	SAUR	14	31 décembre 2029	-
Vallée de l'Or	prestation de service	SAUR	12	30 juin 2022	-

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Argentor Lizonne :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
Renouvellement	de la voirie, des canalisations, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, des forages, du génie civil
-----------------------	--

Confolentais :

Les prestations confiées à la société AGUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Gestion des abonnés	recouvrement, traitement des doléances client
Renouvellement	des branchements, des canalisations, du génie civil

Luxé :

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages
Prestations particulières	entretien des points de distribution publics

Montemboeuf :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des branchements, des canalisations, du génie civil
-----------------------	---

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	facturation
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, traitement des doléances client
Renouvellement	des canalisations, des captages, du génie civil

Vallée du Transon :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages, des canalisations <6m, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement

La collectivité prend en charge :

Mise en service	des branchements
Entretien	des captages, du génie civil
Renouvellement	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, du génie civil

Vallée de l'Or :

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Renouvellement	des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement

La collectivité prend en charge :

Gestion des abonnés	facturation
Entretien	des forages
Renouvellement	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

- *Argentor Lizonne :*

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	1 882	1 857	-1,33 %

- *Aunac :*

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	3 439	3 441	+0,06 %

Répartition des abonnés par commune

AUNAC CHARENTE	392
BEAULIEU SUR SONNETTE	11
CHENON	100
COUTURE	123
FONTCLAIREAU	213
FONTENILLE	178
JUILLE	96
LICHERES	63
LONNES	98
MAINE DE BOIXE	237
MANSLE	978
MOUTON	121
MOUTONNEAU	66
POURSAC	137
PUYREAUX	21
SAINT FRONT	189
SAINT GEORGES	52
SAINT GOURSON	116
SAINT SULPICE DE RUFFEC	41
VALENCE	128
VENTOUSE	81
Total des abonnés	3 441

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	8 043	8 074	+0,39 %

Répartition des abonnés par commune

ABZAC	325
ANSAC SUR VIENNE	461
BRIGUEUIL	659
BRILLAC	376
CHABRAC	294
CHIRAC	434
CONFOLENS	1 629
ESSE	308
ETAGNAC	515
EXIDEUIL	605
LESSAC	331
LESTERPS	302
MANOT	340
MONTROLLET	240
ORADOUR FANAIS	212
SAINT CHRISTOPHE	238
SAINT MAURICE DES LIONS	508
SAULGOND	297
Total des abonnés	8 074

• *Luxé* :

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	1 171	1 171	+0,00 %

• *Montemboeuf :*

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	6 241	6 299	+0,93 %

Répartition des abonnés par commune

CHABANAIS	1 091
CHASSENON	531
CHERVES-CHATELARS	278
ECURAS	658
LESIGNAC-DURAND	177
LINDOIS (LE)	245
MASSIGNAC	313
MAZEROLLES	206
MONTEMBOEUF	432
MOUZON	107
ORGEDEUIL	141
PERUSE (LA)	284
PRESSIGNAC	368
ROUSSINES	256
ROUZEDE	222
SAINT ADJUTORY	258
SAINT QUENTIN SUR CHARENTE	135
SAUVAGNAC	38
SURIS	183
VERNEUIL	62
VITRAC SAINT VINCENT	314
Total des abonnés	6 299

• *Saint Claud :*

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	5 755	5 732	-0,40 %

Répartition des abonnés par commune

AMBERNAC	6
BEAULIEU SUR SONNETTE	193
CELLEFROUIN	402
CHAMPAGNE-MOUTON	634
CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	59
CHASSIECQ	126
GENOUILLAC	350
GRAND-MADIEU (LE)	124
LUSSAC	127
MAZIERES	63
NANTEUIL EN VALLEE	7
NIEUIL	521
PARZAC	126
ROUMAZIERES-LOUBERT	1 551
SAINT CLAUD	650
SAINT LAURENT DE CERIS	489
SUAUX	221
TURGON	69
VIEUX-CERIER (LE)	14
Total des abonnés	5 732

• *Vallee du Transon :*

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	889	888	-0,11 %

Répartition des abonnés par commune

ALLOUE	347
EPENEDE	137
HIESSE	154
PLEUVILLE	250
Total des abonnés	888

• *Vallée de l'Or :*

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	627	621	-0,96 %

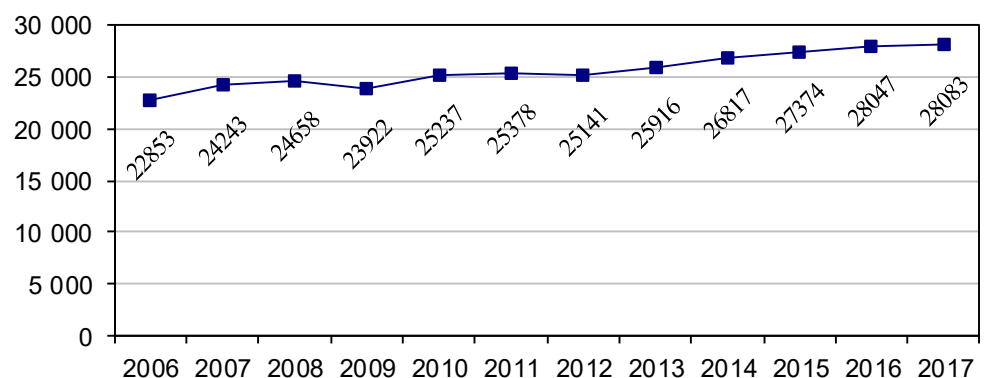
Répartition des abonnés par commune

BENEST	350
SAINT COUTANT	102
VIEUX-CERIER (LE)	169
Total des abonnés	621

• **Total :**

Abonnements	2016	2017	Variation
Nombre total d'abonnements	28 047	28 083	+0,13 %

Evolution du nombre total d'abonnements



• *Points de prélèvement*

Service	Ouvrage	Prélèvement 2016 [m³]	Prélèvement 2017 [m³]	Variation 2016/2017
Argentor Lizonne	Captage du MAS BIOUSSAC Prélèvement en nappe souterraine	-	-	-
	Captage de VIEUX RUFFEC VIEUX-RUFFEC Prélèvement en nappe souterraine	132 191	92 717	-29,86 %
	Captage de PUYMENARD NANTEUIL EN VALLEE Prélèvement en nappe souterraine	92 733	88 591	-4,47 %
	Sourcé de la Mouvière MOUTONNEAU Prélèvement en nappe souterraine	768 155	769 720	+0,20 %
Aunacc	Forage de la Mouvière MOUTONNEAU Prélèvement en nappe souterraine	101 484	82 522	-18,68 %
	Barrage de L'ISSOIRE SAINT GERMAIN DE CONFOLENS Prélèvement d'eau de surface	1 266 788	1 225 258	-3,28 %
Luxé	Captage de BASSE TERNE LUXE Prélèvement en nappe d'accompagnement	113 359	87 845	+10,07 %
	Sourcé de FONT DE FRENE (captage) LIGNE Prélèvement en nappe souterraine		36 926	
Montemboeuf	Prise d'eau de la Sechere ROUSSINES Prélèvement d'eau de surface	976 750	963 300	-1,38 %
	Saint Claud	Captage de Font Prouilly CHAMPAGNE-MOUTON Prélèvement en nappe souterraine	100 678	93 300
Forage de BELLEVUE SAINT LAURENT DE CERIS Prélèvement en nappe souterraine		49 797	41 720	-16,22%
Captage de L'AGE BRASSAC SUAUX Prélèvement en nappe souterraine		301 166	294 136	-2,33 %
Captage de LA LOUBERIE PARZAC Prélèvement en nappe souterraine		211 473	217 382	+2,79 %
Forage de CHAVAGNAC CELLEFROUIN Prélèvement en nappe souterraine		109 058	117 183	+7,45 %
Forage de LA SAILLE SUAUX Prélèvement en nappe souterraine		-	-	-
Forage de Dubreuil SUAUX		37 547	84 378	+124,73 %
Vallée du Transon		Captage de LAVERGNE ALLOUE Prélèvement en nappe souterraine	141 478	136 292
	Forage CHEZ DOUCET HIESSE Prélèvement en nappe souterraine	33 687	28 582	-15,15 %
	Total des prélèvements [m³]	4 322 985	4 359 852	+1,82 %

Service	Import depuis	Importé en 2016 [m³]	Importé en 2017 [m³]
Argentor Lizonne	SIAEA DE LA RÉGION DE CIVRAY (86)	147	931
Confolentais	BRIGUEUIL	535	509
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	6 601	7 128
Luxé	SIAEP NORD EST CHARENTE - Aunac	406	6 499
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE - Confolentais	35 256	35 111
Saint Claud	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	333	
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Aunac	60 658	82 515
	SIAEP DE L'ARGENTOR LIZONNE - Argentor Lizonne	990	671
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	2 439	241
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée de l'Or	540	389
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée du Transon Station de production de LAVERGNE (via Station de suppression de SAINT-COUTANTS)	63 514	62 652

99% des importations sont internes SIAEP du Nord Est Charente

• **Volumes produits**

Service	Ouvrage	Production 2016 [m³]	Production 2017 [m³]	Variation 2016/2017
Argentor Lizonne	Station de production du MAS BIOUSSAC Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	23 519	73 781	+213,71 %
	Station de production de VIEUX RUFFEC VIEUX-RUFFEC Traitement complet	101 857	64 934	-36,25 %
	Station de production de PUYMENARD NANTEUIL EN VALLEE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	91 391	83 030	-9,15 %
Aunac	Station de traitement de la Mouvière MOUTONNEAU	679 339	670 638	-1,28 %
Confolentais	Station de BELLEVUE SAINT GERMAIN DE CONFOLENS	1 049 678	989 124	-5,77 %
Luxé	Station de production de BASSE TERNE LUXE	64 423	72 711	+12,86 %
	FONT DE FRENE (Station) LIGNE	47 788	36 926	-22,73 %
Montemboeuf	LA SECHERE Production ROUSSINES	834 660	824 078	-1,27 %
Saint Claud	Station de traitement de Font Prouilly CHAMPAGNE-MOUTON Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	100 678	93 300	-7,33 %
	Station de production de BELLEVUE SAINT LAURENT DE CERIS Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	48 778	40 725	-16,51 %
	Station de production de L'AGE BRASSAC SUAUX Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	291 609	287 228	-1,50 %
	Station de production de LA LOUBERIE PARZAC Traitement complet	165 859	155 412	-6,30 %
	Station de production de CHAVAGNAC CELLEFROUIN Forage de Dubreuil SUAUX	104 432	106 931	+2,39 %
Vallée du Transon	Station de production de LAVERGNE ALLOUE Traitement complet	141 540	133 960	-5,36 %
	Station de production CHEZ DOUCET HIESSE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)	30 144	25 523	-15,33 %

Total des ressources [m³]	2016	2017	Variation
Ressources propres	3 775 695	3 658 301	-3,11 %
Importations	171 419	196 646	+14,72 %
Total général	3 947 114	3 854 947	-2,34 %

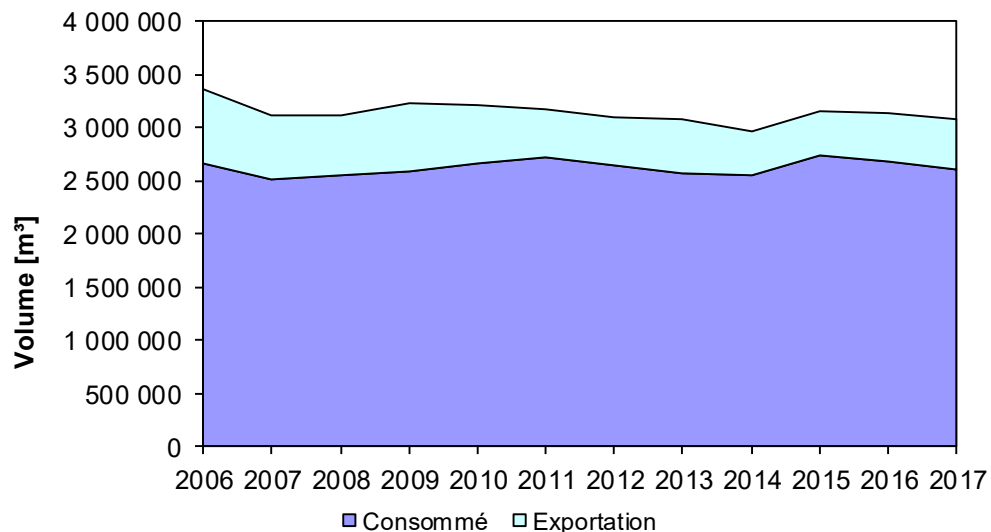
■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2016	2017	Variation
Volume produit	3 775 695	3 658 301	-3,11 %
Volume importé	171 419	196 646	+14,72 %
Volume exporté	- 454 339	- 471 805	+3,84 %
Volume mis en distribution	3 492 775	3 383 142	-3,14 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	2 686 538	2 607 927	-2,93 %
Volume total vendu aux abonnés	2 686 538	2 607 927	-2,93 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 93 m³ par an. Elle était de 97 m³ en 2016.

• Détail des exportations d'eau

Service	Export vers	Exporté en 2016 [m³]	Exporté en 2017 [m³]
Argentor Lizonne	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	990	671
	SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Val de Roche	1 487	1 483
Aunac	SIAEP NORD EST CHARENTE - Luxé	406	6 499
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	60 658	82 515
	SIAEP NORD OUEST CHARENTE - Villefagnan	142 958	143 864
Confolentais	BUSSIÈRE BOFFY (87)	458	263
	GAJOURBERT (87)	11 049	10 266
	SAINTE JUNIEN (87)	546	631
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Montemboeuf	34 109	34 909
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE - Confolentais	6 718	6 961
	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	2 439	241
	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE - Montbron Eymouthiers	56 444	48 952
	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE - Montbron Eymouthiers	31 760	27 509
	SIAEP DU VAL DE TARDOIRE	39 460	43 369
Saint Claud	AMBERNAC	552	534
	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	251	97
Vallée du Transon	SIAEP NORD EST CHARENTE - Vallée de l'Or Station de suppression de SAINT-COUTANT (via Station de production de LAVERGNE)	63 514	62 652
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST CHARENTE - Saint Claud	540	389
	Volume total exporté	- 454 339	- 471 805



■ LONGUEUR DU RESEAU

Linéaire du réseau hors branchements en km.

Services	2016	2017	Variation%
Argentor Lizonne	192,0	191,0	-0,52 %
Aunac	205,0	205,0	0,00 %
Confolentais	799,0	799,3	+0,04 %
Luxé	54,0	54,0	0,00 %
Montemboeuf	581,0	580,9	-0,02 %
Saint Claud	415,0	413,2	-0,43 %
Vallée du Transon	132,0	131,9	-0,08 %
Vallée de l'Or	66,0	66,2	+0,30 %
TOTAL	2 444,0	2 387,5	-2,31 %

Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

- *Part collectivité*

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Service	Date de la délibération
Argenton Lizonne	10/12/2015
Aunac	10/09/2015
Confolentais	12/10/2016
Luxé	18/12/2014
Montemboeuf	29/09/2010
Saint Claud	19/10/2016
Vallée du Transon	15/12/2015
Vallée de l'Or	11/09/2009

- *Part délégataire*

Les tarifs concernant la part de la fermière sont fixés pour chaque contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat afférent :

	Tarif de base établi au	Variation en % par rapport aux tarifs de base
Argenton Lizonne	1 ^{er} juin 2015	0,89 %
Aunac	1 ^{er} juin 2011	4,54 %
Confolentais	1 ^{er} janvier 2018	0,00 %
Montemboeuf	1 ^{er} juin 2014	1,21 %
Vallée du Transon	1 ^{er} juin 2015	0,90 %

■ REMUNERATION DES PRESTATAIRES

La rémunération de la société SAUR est calculée conformément au contrat de prestation de service.

	Rémunération de base établi au	Variation en % par rapport à la rémunération de base
Saint Claud	1 ^{er} janvier 2014	6,47 %
Vallée de l'Or	1 ^{er} juin 2015	9,05 %

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du syndicat.

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018
Redevance de pollution domestique Agence de l'eau Adour Garonne		
Argentor Lizonne	0,3200	0,3300
Aunac	0,3200	0,3300
Luxé	0,3200	0,3300
Montemboeuf – hors Chabonais, Chassenon, La Péruse, Pressignac	0,3200	0,3300
Saint Claud	0,3200	0,3300
Vallée du Transon - hors Hiesse	0,3200	0,3300
Vallée de l'Or	0,3200	0,3300
Redevance de pollution domestique Agence de l'eau Loire Bretagne		
Confolentais	0,2300	0,2300
Montemboeuf – Chabonais, Chassenon, La Péruse, Pressignac	0,2300	0,2300
Vallée du Transon - Hiesse	0,2300	0,2300

AR PREFECTURE

016-200054047-20181128-2018_11_28_13-DE
Reçu le 30/11/2018

Envoyé en préfecture le 24/10/2018

Reçu en préfecture le 24/10/2018

Affiché le



ID : 016-200065910-20181011-2018_005_001-DE

■ LE PRIX DE L'EAU (AUNAC) y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,30	32,41	+0,34 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,5176	0,5194	+0,35 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	58,18	58,18	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,638	0,638	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,105	0,105	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	94,41	94,74	+0,35 %
Collectivité	134,74	134,74	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,60	12,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	15,41	15,49	+0,52 %
Total [€ TTC]	295,56	297,17	+0,54 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,14 %

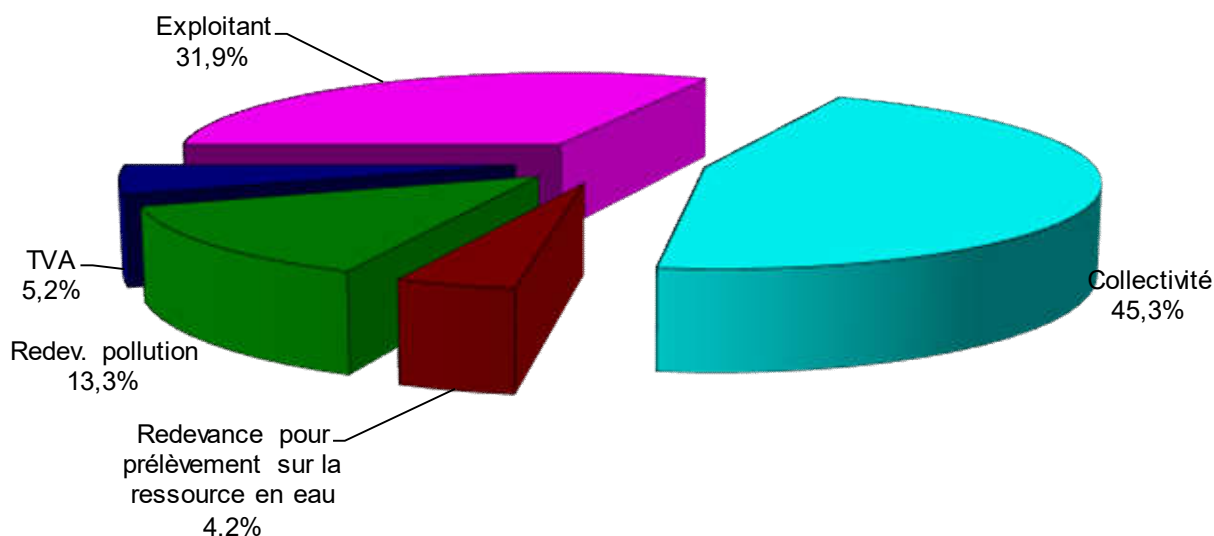
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,48 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ **LE PRIX DE L'EAU (SAINT CLAUD) y compris Redevance pollution**

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	70,00	70,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,43	1,43	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Collectivité	241,60	241,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	15,40	15,47	+0,45 %
Total [€ TTC]	295,40	296,67	+0,43 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

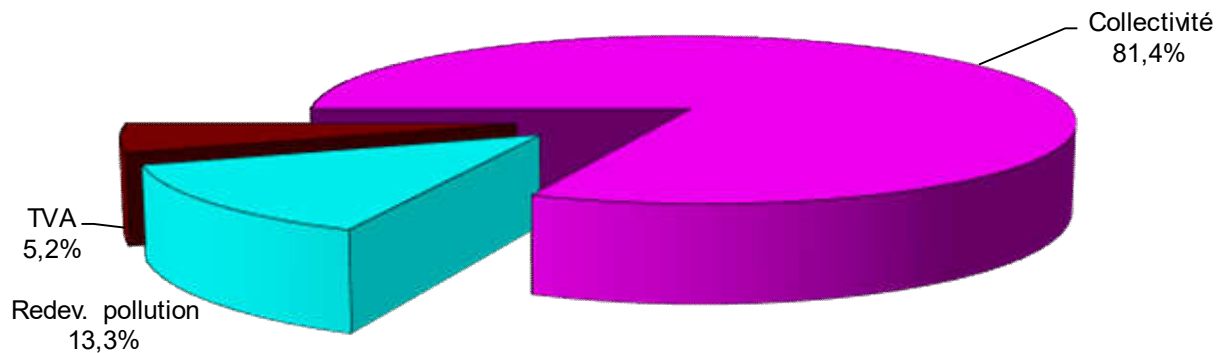
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,47 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



LE PRIX DE L'EAU (Montemboeuf) pour CHABANAIS, CHASSENON, LA PERUSE PRESSIGNAC

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	40,38	40,48	+0,25 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,652	0,654	+0,31 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,05	42,05	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,82	0,82	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,085	0,085	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	118,62	118,96	+0,29 %
Collectivité	140,45	140,45	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,20	10,20	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	16,33	16,35	+0,12 %
Total [€ TTC]	313,20	313,56	+0,11 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,13 %

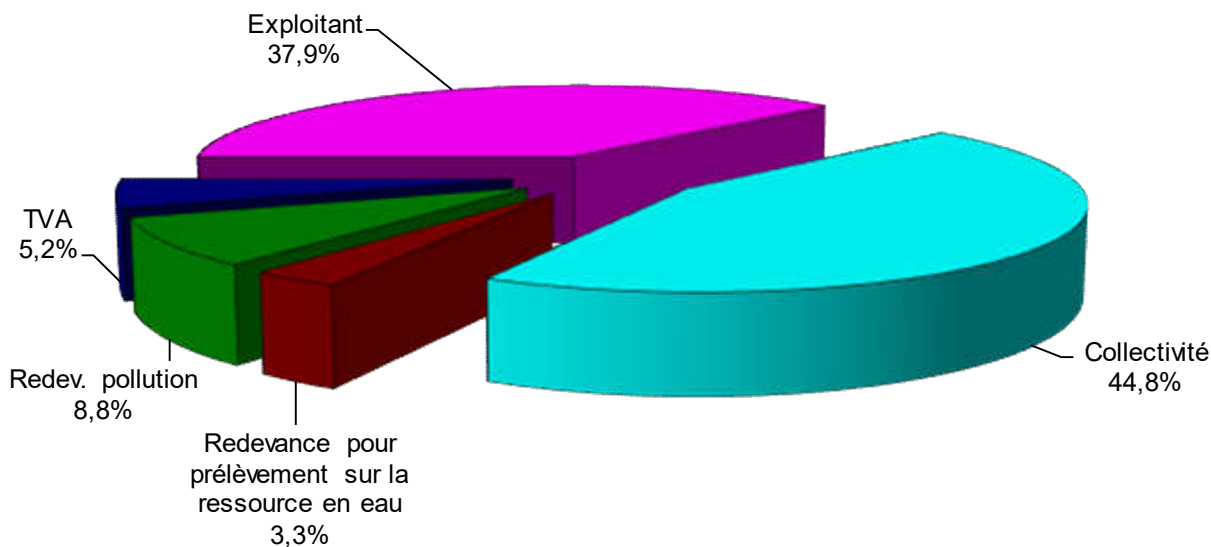
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,61 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ LE PRIX DE L'EAU (Montemboeuf) pour CHERVES-CHATELARS, ECURAS, LESIGNAC-DURAND, LINDOIS (LE), MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, ROUSSINES, ROUZEDE, SAINT ADJUTORY, SAINT QUENTIN SUR CHARENTE, SAUVAGNAC, SURIS, VERNEUIL, VITRAC SAINT VINCENT

● *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	40,38	40,48	+0,25 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,652	0,654	+0,31 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,05	42,05	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,82	0,82	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,085	0,085	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

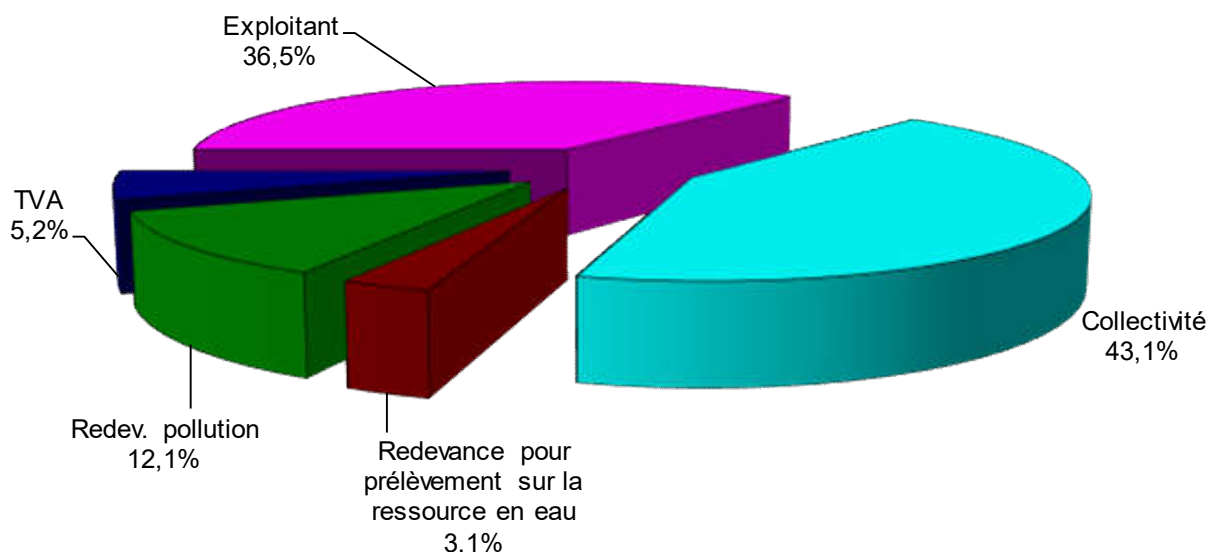
	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	118,62	118,96	+0,29 %
Collectivité	140,45	140,45	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,20	10,20	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	16,92	17,01	+0,53 %
Total [€ TTC]	324,59	326,22	+0,50 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,13 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,72 €/m³
0,0027 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



LE PRIX DE L'EAU (Confolentais) y compris Redevance pollution service Confolentais

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	34,74	38,22	+10,02 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 6 000 m ³)	0,6552	0,6600	+0,73 %
	N° 2 (au-delà de 6 000 m ³)	0,6552	0,6600	+0,73 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,26	41,78	-7,69 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 6 000 m ³)	0,4648	0,46	-1,03 %
	N° 2 (au-delà de 6 000 m ³)	0,1448	0,40	+176,24 %
Redevances et taxes				
	Syndicat d'harmonisation [€/m ³]	0,0055	0,0055	
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,054	0,054	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	113,36	117,42	+3,58 %
Collectivité	101,04	96,98	-4,02 %
Syndicat d'harmonisation	0,66	0,66	
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	6,48	6,48	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	13,70	13,67	-0,22 %
Total [€ TTC]	262,84	262,81	-0,01 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

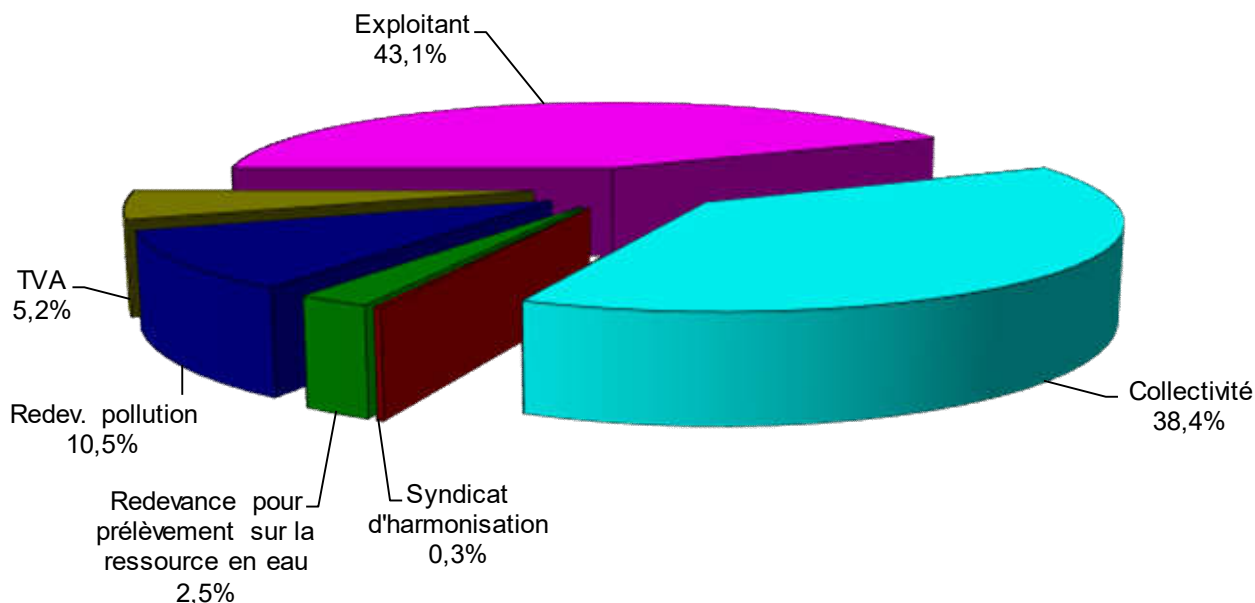
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,19 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0022 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



LE PRIX DE L'EAU (Argentor Lizonne) y compris Redevance pollution

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	57,97	58,52	+0,95 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,790	0,797	+0,89 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,03	42,03	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,68	0,68	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,05	0,05	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	152,77	154,16	+0,91 %
Collectivité	123,63	123,63	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	6,00	6,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	17,64	17,79	+0,85 %
Total [€ TTC]	338,44	341,18	+0,81 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,50 %

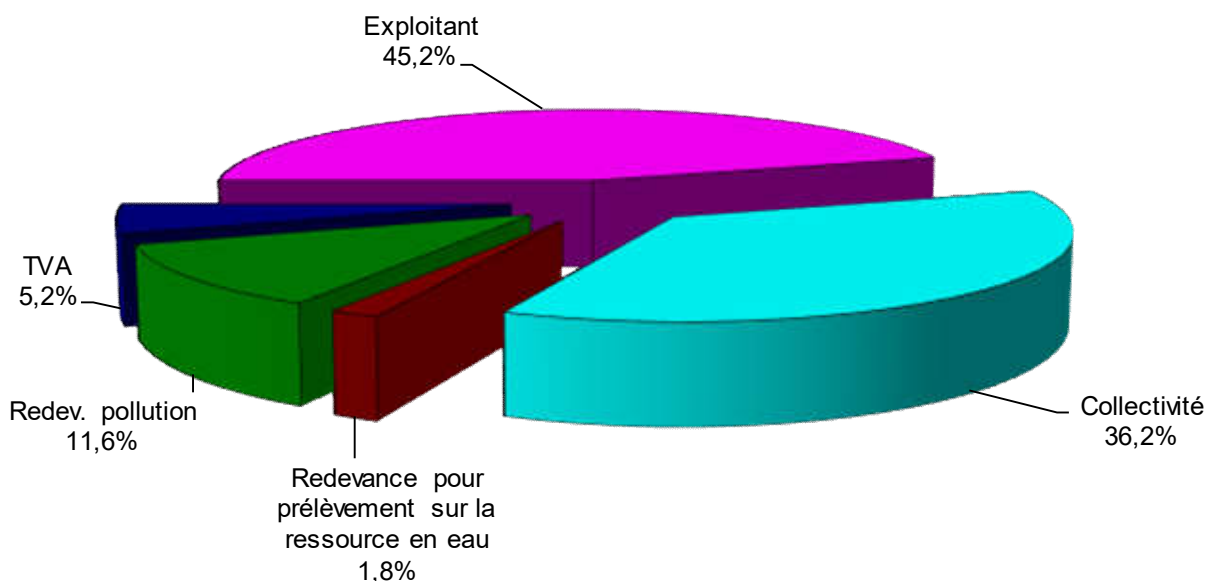
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,84 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ **LE PRIX DE L'EAU (Transon) pour ALLOUE, EPENEDE, PLEUVILLE**

● *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,31	55,50	+0,34 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,667	0,669	+0,30 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	39,70	39,70	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,90	0,90	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,32	0,33	+3,13 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	135,35	135,78	+0,32 %
Collectivité	147,70	147,70	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	38,40	39,60	+3,12 %
TVA	18,21	18,30	+0,49 %
Total [€ TTC]	349,26	350,98	+0,49 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,15 %

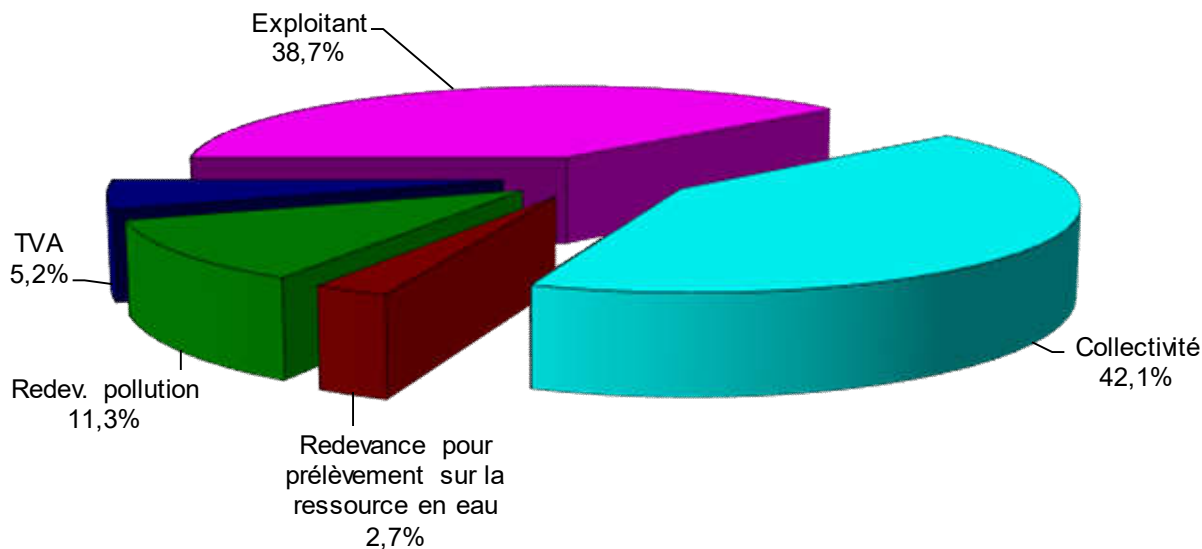
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,92 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



■ **LE PRIX DE L'EAU (Transon) pour HIESSE**

● *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	55,31	55,50	+0,34 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,667	0,669	+0,30 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	39,70	39,70	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,90	0,90	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,23	0,23	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	Variation
Exploitant	135,35	135,78	+0,32 %
Collectivité	147,70	147,70	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	27,60	27,60	0,00 %
TVA	17,61	17,64	+0,17 %
Total [€ TTC]	337,86	338,32	+0,14 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,15 %

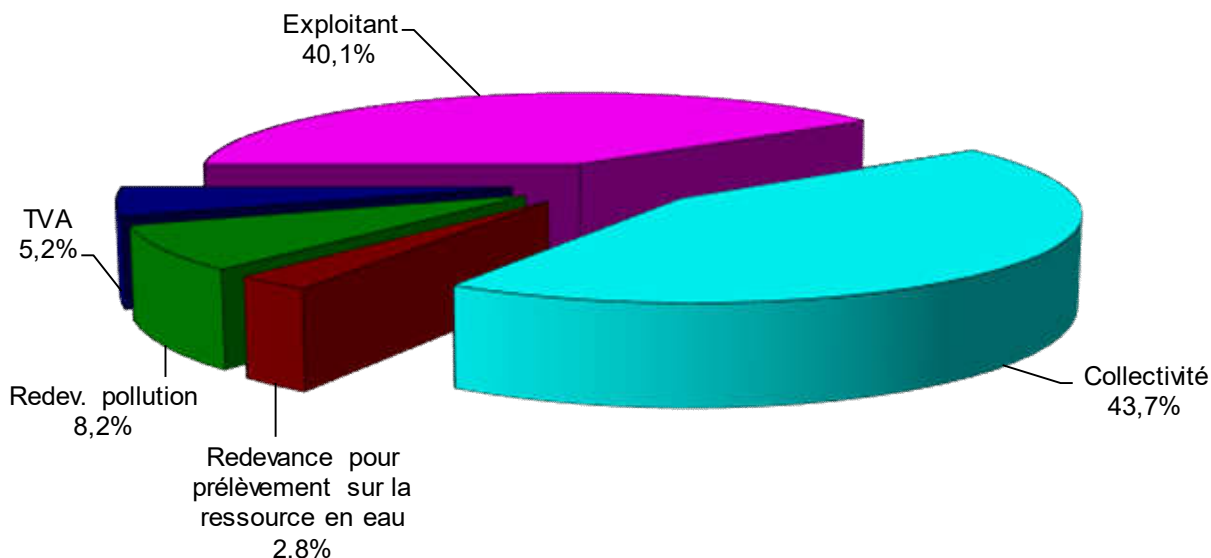
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,82 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

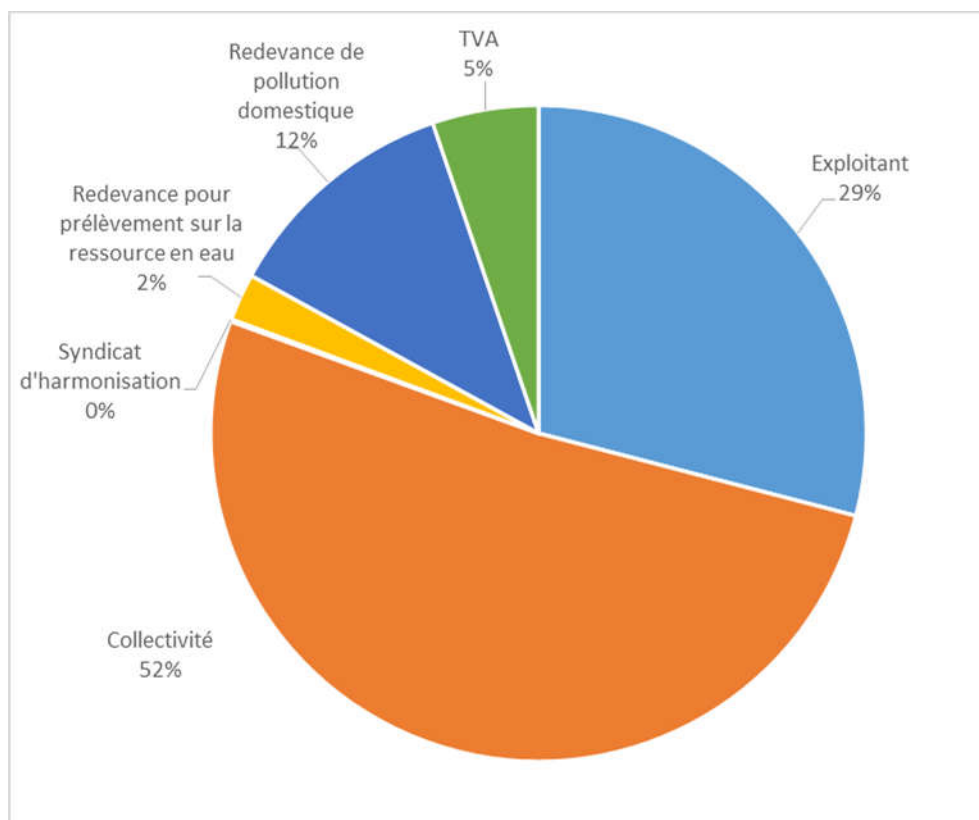
0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2018



Territoires	Exploitant	Collectivité	Syndicat d'harmonisation	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	Redevance de pollution domestique	TVA	Total [€ TTC]	Abonnés
Vallée de l'Or	0,00 €	240,20 €	0,61 €	0,00 €	39,60 €	15,42 €	295,83 €	621
Aunac	94,74 €	134,74 €		12,60 €	39,60 €	15,49 €	297,17 €	3 441
Saint Claud	0,00 €	241,60 €	0,00 €	0,00 €	39,60 €	15,47 €	296,67 €	5 762
Montemboeuf LB	118,96 €	140,45 €	0,00 €	10,20 €	27,60 €	16,35 €	313,56 €	2 274
Montemboeuf AG	118,96 €	140,45 €	0,00 €	10,20 €	39,60 €	17,01 €	326,22 €	4 025
Confolentais	117,42 €	96,98 €	0,66 €	6,48 €	27,60 €	13,67 €	262,81 €	8 074
Argentor Lizonne	154,16 €	123,63 €	0,00 €	6,00 €	39,60 €	17,79 €	341,18 €	1 885
Vallée du Transon A	135,78 €	147,70 €	0,00 €	9,60 €	39,60 €	18,30 €	350,98 €	734
Vallée du Transon L	135,78 €	147,70 €	0,00 €	9,60 €	27,60 €	17,64 €	338,32 €	154
Luxé	0,00 €	259,27 €	0,00 €	12,00 €	39,60 €	17,10 €	327,97 €	1 171
MOYENNE (Pondérée par le nbre d'abonnés)	86,51 €	154,24 €	0,20 €	6,89 €	35,12 €	15,56 €	298,52 €	28 141

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³



• *Argentor Lizonne*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	211 816,92 €	474 841,23 €	+124,18 %
dont abonnements	103 823,91 €		
Total recettes de vente d'eau	211 816,92 €	474 841,23 €	+124,18 %
Autres recettes			
Autres prestations aux abonnés	13 275,23 €	9 304,43 €	
Taxes et redevances	8 101,76 €		
Loyers	5 590,23 €	5 670,00 €	
Total des recettes	238 784,14 €	489 815,66 €	

*Décalage de facturation entraînant un report des recettes sur l'exercice 2017

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	236 226,71 €	181 675,00 €	-23,09 %
dont abonnements	109 156,00 €		
Recettes de volume exporté	1 983,30 €		
Total recettes de vente d'eau	238 210,01 €	181 675,00 €	-23,73 %

• *Aunac*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	384 688,60 €	378 873,23 €	-1,51 %
dont abonnements	190 996,72 €	190 147,24 €	-0,44 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 13 712,25 €	- 7 609,85 €	+44,50 %
Recettes de volume exporté	73,08 €	1 169,82 €	+1500,74 %
Total recettes de vente d'eau	371 049,43 €	372 433,20 €	+0,37 %

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	272 656,18 €	270 048,20 €	-0,96 %
dont abonnements	116 638,96 €	116 819,92 €	+0,16 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 753,52 €	- 329,67 €	+56,25 %
Recettes de volume exporté	49 781,36 €	57 055,11 €	+14,61 %
Total recettes de vente d'eau	321 684,02 €	326 773,64 €	+1,58 %

- *Confolentais*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 836 423,29 €	441 072,95 €	-75,98 %
dont abonnements	819 000,90 €	46 096,30 €	-94,37 %
Total recettes de vente d'eau	1 836 423,29 €	441 072,95 €	-75,98 %

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	756 052,00 €	822 656,00 €	+8,81 %
dont abonnements	285 021,00 €	283 513,00 €	-0,53 %
Recettes de volume exporté	16 643,99 €	16 644,00 €	+0,00 %
Total recettes de vente d'eau	772 695,99 €	839 300,00 €	+8,62 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	50 616,79 €	53 702,41 €	
Autres recettes	10 341,00 €	11 660,00 €	
Total des recettes	833 653,78 €	904 662,41 €	

- *Luxé*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	226 359,00 €	231 692,39 €	+2,36 %
Total recettes de vente d'eau	226 359,00 €	231 692,39 €	+2,36 %
Autres recettes			
Autres prestations aux abonnés		845,85 €	
Total des recettes	226 359,00 €	232 538,24 €	

- *Montemboeuf*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	692 879,46 €	695 857,11 €	+0,43 %
dont abonnements	243 654,74 €		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 6 865,62 €	- 28 542,04 €	-315,72 %
Recettes de volume exporté	41 046,30 €	38 110,50 €	-7,15 %
Total recettes de vente d'eau	727 060,14 €	705 425,57 €	-2,98 %

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	625 393,30 €	632 271,14 €	+1,10 %
dont abonnements	253 528,88 €	255 910,52 €	+0,94 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)		- 682,79 €	
Recettes de volume exporté	55 002,04 €	53 591,18 €	-2,57 %
Total recettes de vente d'eau	680 395,34 €	685 179,53 €	+0,70 %

- *Saint Claud*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 460 133,70 €	1 737 951,54 €	+19,03 %
Total recettes de vente d'eau	1 460 133,70 €	1 737 951,54 €	+19,03 %
Autres recettes			
Loyers	12 239,75 €	9 416,00 €	
Total des recettes	1 472 373,45 €	1 747 367,54 €	

- *Vallee du Transon*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	111 229,70 €	104 145,84 €	-6,37 %
dont abonnements	35 289,39 €	35 144,64 €	-0,41 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 2 251,10 €	- 2 274,33 €	-1,03 %
Recettes de volume exporté	6 986,54 €	6 891,72 €	-1,36 %
Total recettes de vente d'eau	115 965,14 €	108 763,23 €	-6,21 %

Recettes de l'exploitant

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	104 850,26 €	100 118,99 €	-4,51 %
dont abonnements	48 892,66 €	48 968,76 €	+0,16 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 301,86 €	- 77,79 €	+74,23 %
Recettes de volume exporté	22 229,90 €	22 053,50 €	-0,79 %
Total recettes de vente d'eau	126 778,30 €	122 094,70 €	-3,69 %

- *Vallée de l'Or*

Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	115 562,52 €	198 790,43 €	+72,02 %
Total recettes de vente d'eau	115 562,52 €	198 790,43 €	+72,02 %

• Synthèse des recettes d'exploitation

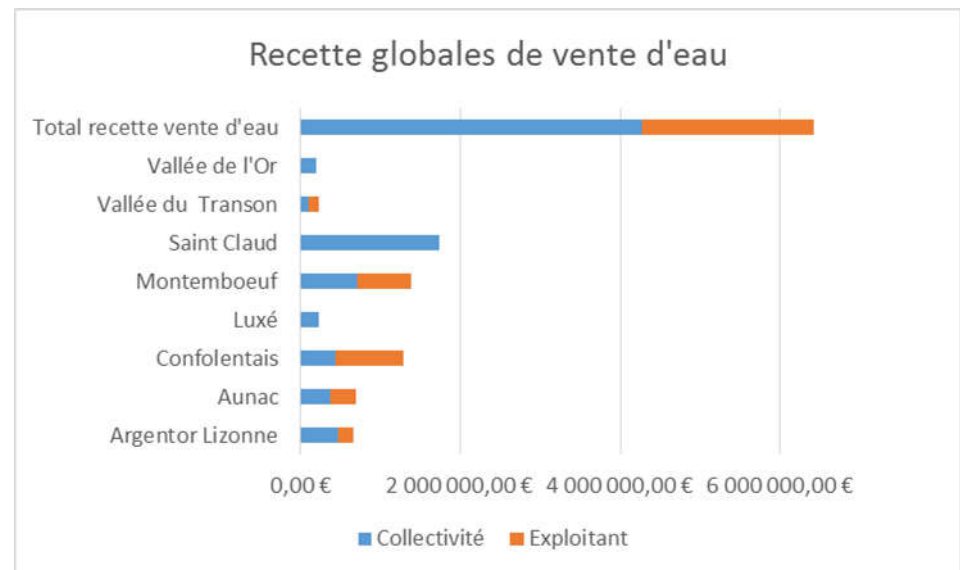
Recettes de la collectivité

	2016	2017	Variation
ARGENTOR LIZONNE	211 816,92 €	474 841,23 €	124,18%
AUNAC	371 049,43 €	372 433,20 €	0,37%
CONFOLENTAIS	2 592 475,29 €	441 072,95 €	-82,99%
LUXE	226 359,00 €	231 692,39 €	2,36%
MONTEMBOEUF	727 060,14 €	705 425,57 €	-2,98%
ST CLAUD	1 460 133,70 €	1 737 951,54 €	19,03%
VALLEE DU TRANSON	115 965,14 €	108 763,23 €	-6,21%
VALLEE DE L'OR	115 562,52 €	198 790,43 €	72,02%
Total recettes de vente d'eau	5 820 422,14 €	4 270 970,54 €	-26,62%

Recettes des exploitants

	2016	2017	Variation
ARGENTOR LIZONNE	238 210,01 €	181 675,00 €	-23,73%
AUNAC	321 684,02 €	326 773,64 €	1,58%
CONFOLENTAIS	789 340,99 €	839 300,00 €	6,33%
MONTEMBOEUF	680 395,34 €	685 179,53 €	0,70%
VALLEE DU TRANSON	126 778,30 €	122 094,70 €	-3,69%
Total recettes de vente d'eau	2 156 408,66 €	2 155 022,87 €	-0,06%

Recette globales de vente d'eau



■ DEPENSES PARTICULIERES DE LA COLLECTIVITE

- Divers

	2017
Subvention Eaux Vives	5 000,00 €

- Rémunération des prestataires

	2017
Argentor	181 675 €
Saint Claud	494 961,44 €
Luxé	41 000,00 €
Vallée de l'Or	23 996,00 €

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

0%	aucune action
20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	avis de l'hydrogéologue rendu
50%	dossier déposé en préfecture
60%	arrêté préfectoral
80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Service	valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
Argentor Lizonne	60%
Aunac	60%
Confolentais	80%
Luxé	60%
Montemboeuf	60%
Saint Claud	66%
Vallée du Transon	80%
Vallée de l'Or	80%

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

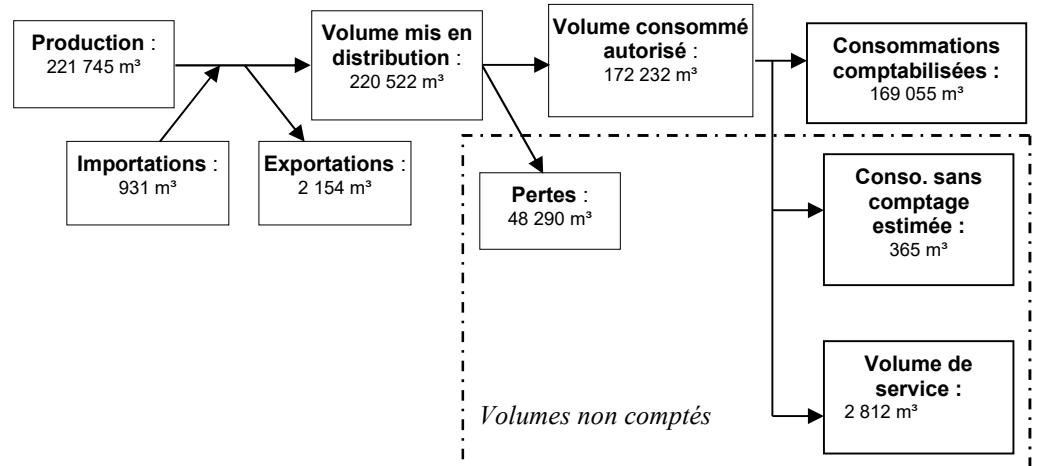
		nombre de points
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
	TOTAL	120

Valeur globale de l'indice de connaissance patrimoniale du réseau pour chaque service

Service	Points obtenus
Argentor Lizonne	110
Aunac	100
Confolentais	100
Luxé	110
Montemboeuf	110
Saint Claud	108
Vallée du Transon	110
Vallée de l'Or	110

PERFORMANCE DU RESEAU

• Argenton Lizonne :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 365 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2 812 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	77,6 %	77,7 %	75,3 %	76,7 %	78,3 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	0,7	0,8	0,9	0,8	0,7

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

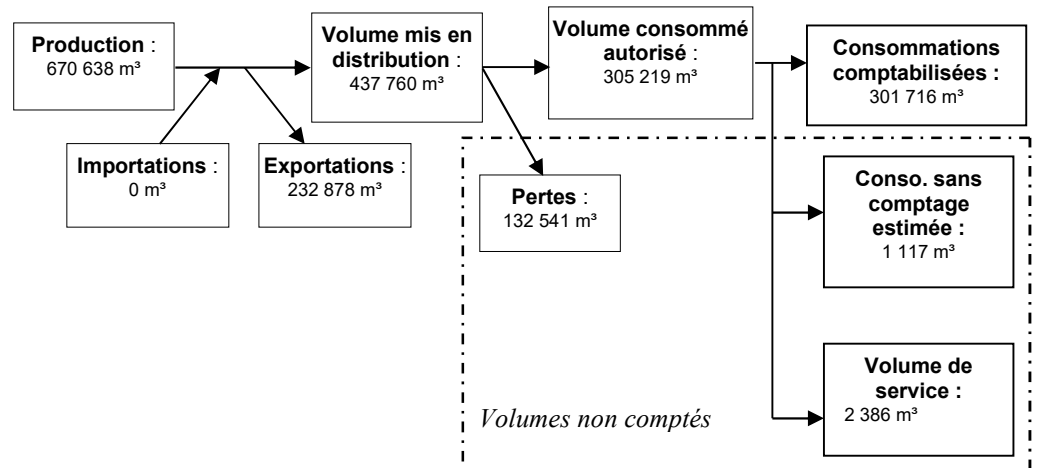
	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,7	0,7	0,9	0,7	0,7

- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	2,6	2,6	2,6	2,4	2,5
Seuil de rendement [%]	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 117 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2 386 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	78,8 %	79,0 %	80,4 %	76,1 %	80,2 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,9	1,7	1,7	2,2	1,8

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,9	1,7	1,6	2,2	1,8

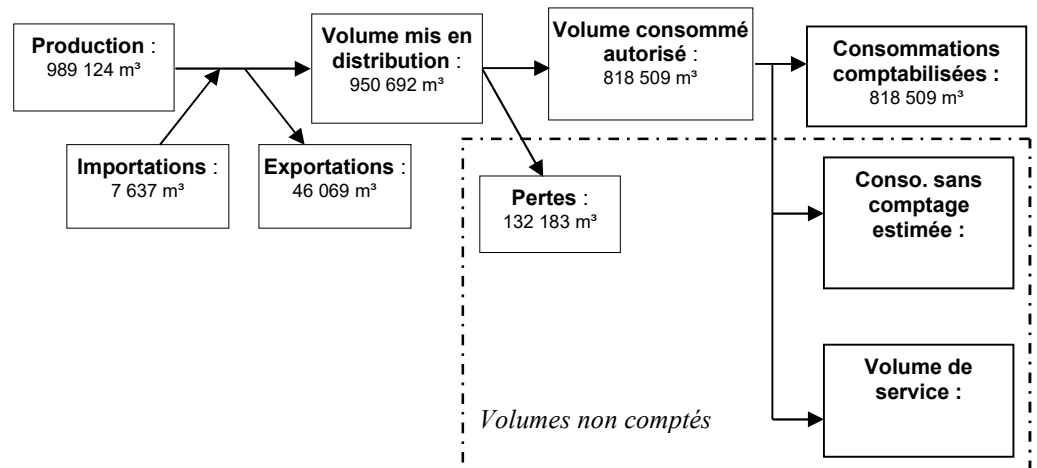
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	7,2	6,3	6,6	6,9	7,2
Seuil de rendement [%]	66,4 %	66,3 %	66,3 %	66,4 %	66,4 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• *Contolentais :*



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	81,0 %	78,3 %	85,7 %	81,0 %	86,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,7	0,8	0,5	0,7	0,5

- **indice linéaire de pertes en réseau =**

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,7	0,8	0,5	0,7	0,5

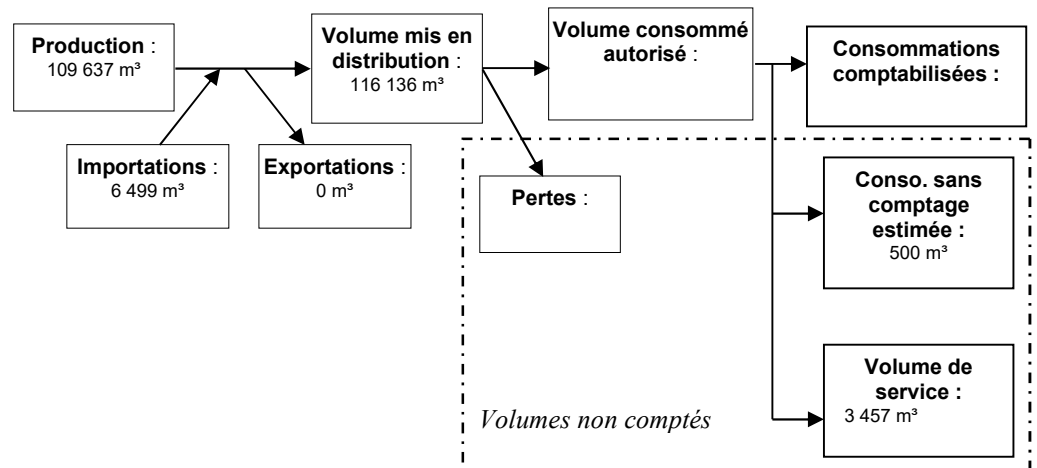
- **indice linéaire de consommation=**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	3,1	2,9	3,1	2,9	3,0
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• *Luxe :*



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 500 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 457 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	78,3 %	72,7 %	73,7 %	80,5 %	

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,4	1,7	1,8	1,2	

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,4	1,6	1,7	1,1	

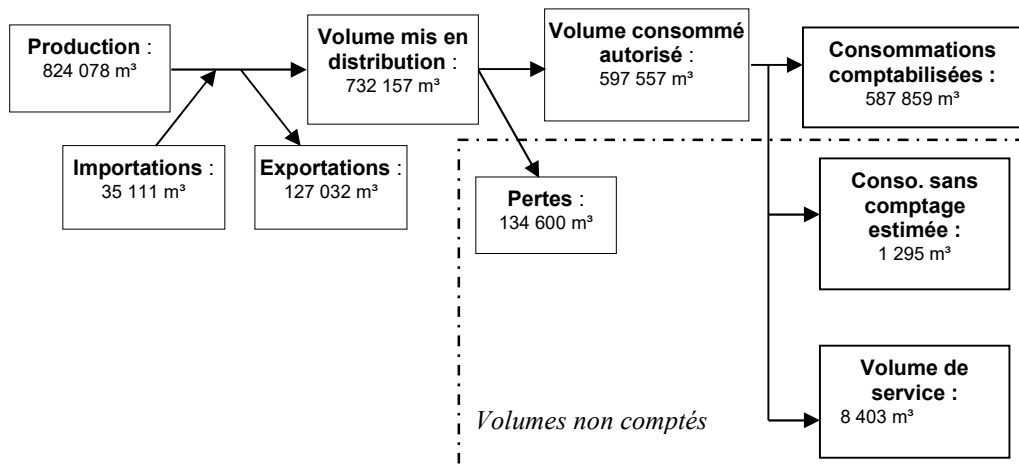
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	4,9	4,3	4,8	4,6	0,2
Seuil de rendement [%]	66,0 %	65,9 %	66,0 %	65,9 %	65,0 %

Le seuil de rendement de réseau n'est pas atteint sur le dernier exercice.

En application du décret du 27 janvier 2012 un plan d'actions pourrait s'imposer.



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 295 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 8 403 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	82,2 %	77,6 %	84,9 %	82,5 %	84,3 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	0,6	0,9	0,6	0,7	0,7

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,6	0,9	0,6	0,7	0,6

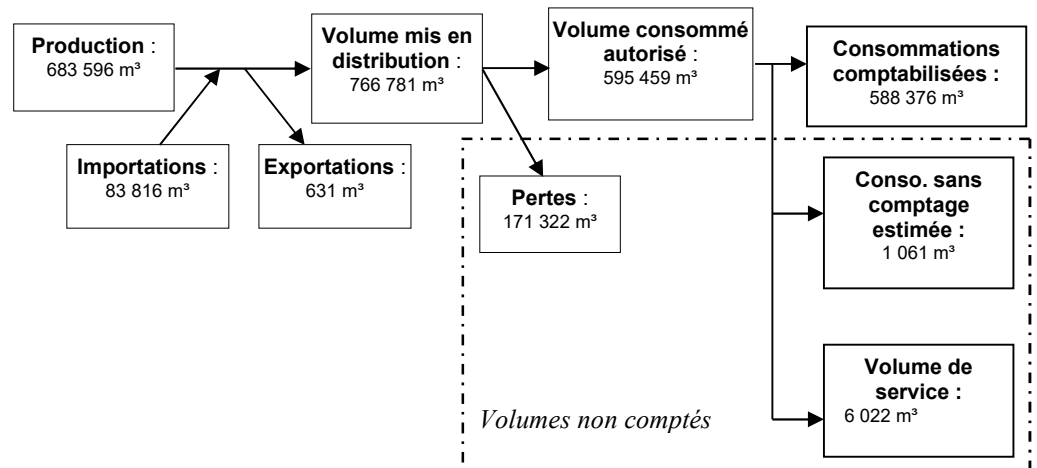
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	3,0	3,1	3,3	3,4	3,4
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,7 %	65,7 %	65,7 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• *Saint Claud* :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 061 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 6 022 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	77,1 %	74,3 %	76,7 %	79,9 %	77,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,3	1,4	1,2	1,1	1,2

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,3	1,4	1,2	1,0	1,1

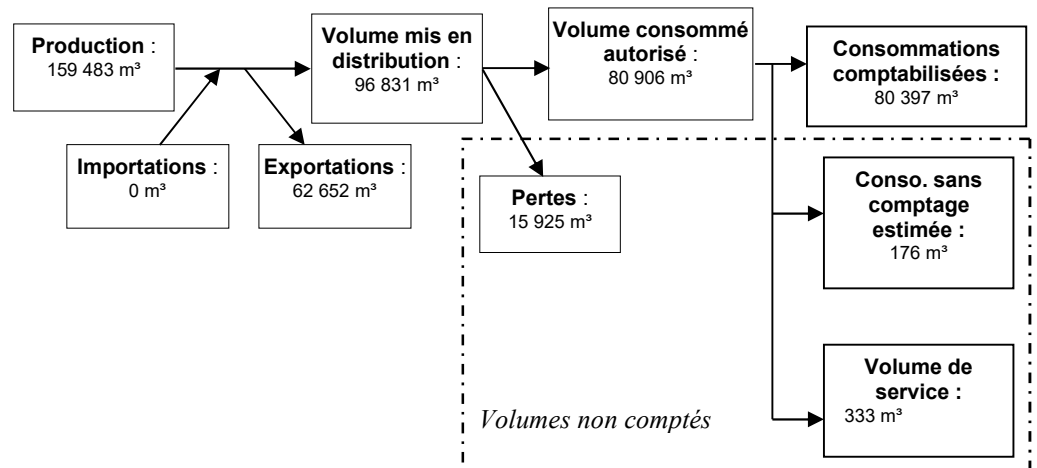
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	4,4	3,9	4,1	4,1	4,0
Seuil de rendement [%]	65,9 %	65,8 %	65,8 %	65,8 %	65,8 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• *Vallee du Transon :*



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 176 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 333 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	84,3 %	82,4 %	87,9 %	87,8 %	90,0 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	0,5	0,6	0,4	0,5	0,3

- **indice linéaire de pertes en réseau =**

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,5	0,6	0,4	0,4	0,3

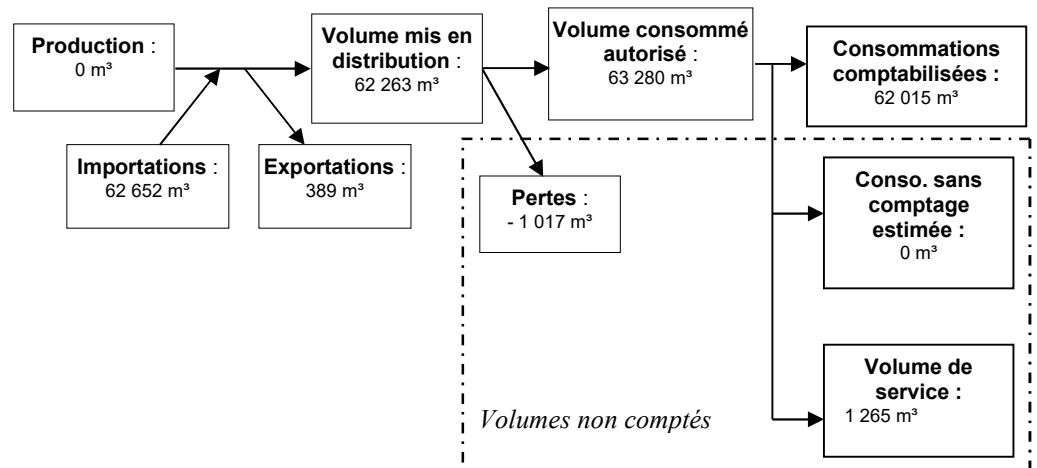
- **indice linéaire de consommation=**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	2,9	2,8	3,0	3,1	3,0
Seuil de rendement [%]	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %	65,6 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• Vallée de l'Or :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 0 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 265 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	94,9 %	73,6 %	92,2 %	87,4 %	101,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	0,1	0,6	0,3	0,4	0,0

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	0,1	0,6	0,2	0,3	0,0

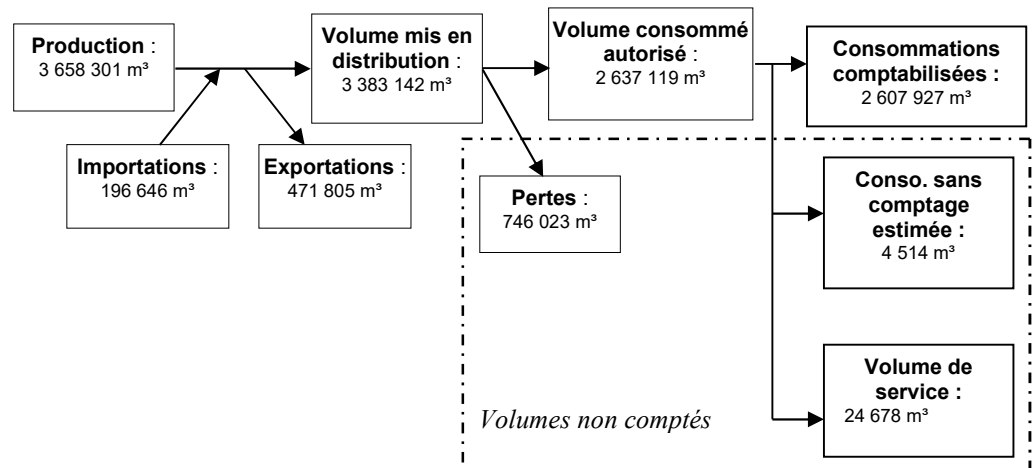
- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	2,3	1,8	2,5	2,3	2,6
Seuil de rendement [%]	65,5 %	65,4 %	65,5 %	65,5 %	65,5 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

• GLOBAL :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 4 514 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 24 678 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2013	2014	2015	2016	2017
Rendement du réseau de distribution [%]	80,2 %	77,3 %	81,5 %	80,4 %	80,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	0,9	1,0	0,8	0,9	0,9

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

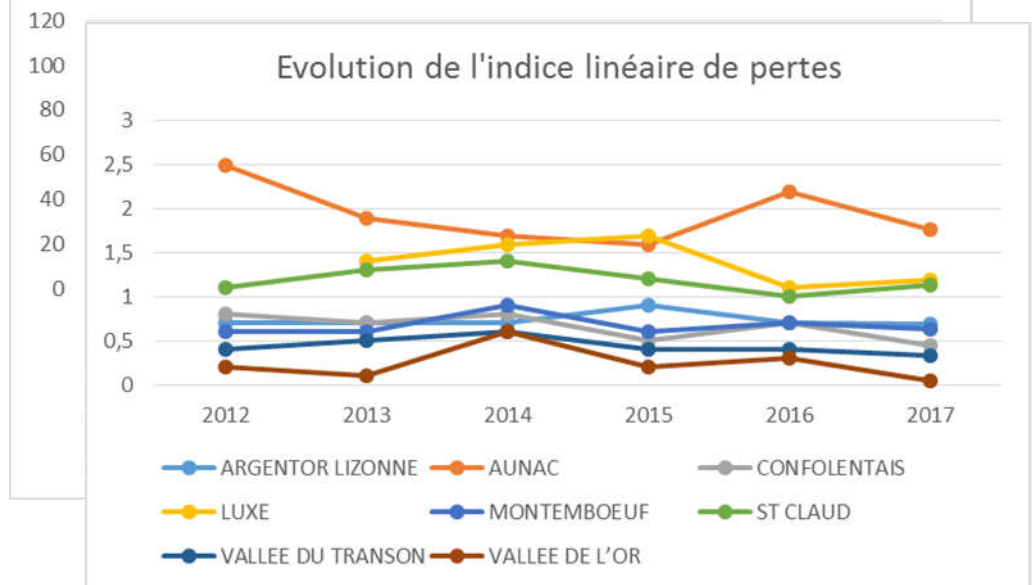
	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	0,9	1,0	0,8	0,9	0,8

- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2013	2014	2015	2016	2017
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	3,6	3,4	3,6	3,6	3,5

Evolution du rendement de réseau



- *Renouvellement des réseaux*

Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL	20,84	14,62	2,64	6,6	16,79

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Financement des investissements du service de l'eau potable

SIAEP NORD EST CHARENTE

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Service	Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Aunac	Travaux d'extensions de réseaux sur le secteur d'Aunac	1 200 000 €	
	Renouvellement du réseau de Mansle : 219 ml de PVC	53 881 €	
Confolentais	Renouvellement du réseau du bourg d'Oradour-Fanais (185 ml : 170 ml en polyéthylène et 15 ml en PVC)	33 748 €	
	Extension de réseau pour parcelles à Oradour-Fanais (78 ml en polyéthylène)	7 021 €	
	Renouvellement du réseau rue Maquis Foch à Confolens (341 ml en fonte)	140 765 €	
Luxé	Renouvellement des réseaux AEP (fuyards)	215 000 €	147 840 €
Montemboeuf	Renouvellement des réseaux AEP (fuyards)	1 000 000 €	820 050 €
Saint Claud	Renouvellement des réseaux AEP (fuyards)	390 000 €	234 850 €
	Renouvellement du réseau	297 348 €	
	Interconnexion entre le réservoir de Parzac et celui de la Poterie, Lot 1 : 620 624,96€ Lot 2 : 39 986€	660 611 €	115 853 €
	Mise en conformité – restructuration de l'usine de Parzac	1 200 000 €	

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

• Saint Claud :

Branchements	2016	2017
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	40	40
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,70 %	0,70 %

• Total :

Branchements	2016	2017
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	7	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	229	40
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,82 %	0,15 %

L'état de la dette au 31 décembre 2017 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre	3 878 781,52 €	4 137 447,22 €
Remboursements au cours de l'exercice	477 229,78 €	537 076,78 €
dont en intérêts	115 121,05 €	117 351,19 €
dont en capital	362 108,73 €	419 725,59 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Service	Objet des travaux
Argenton Lizonne	Interconnexion avec Eaux de Vienne
Confolentais	- Schéma directeur
Saint Claud	- Achat du Forage de Metry

■ **PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Service	Objet des travaux	Montant de travaux
Confolentais	RN 141- (2017-2020) Dévoiement des réseaux AEP sur les secteurs de Montemboeuf, Saint-Claud et du Confolentais. 500 000 € HT max pour lots 2 et 3 et 800 000 max pour le lot 1	1 300 000 €

Synthèse des indicateurs des services de l'eau potable

■ ARGENTOR LIZONNE

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,82	2,84
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	76,7	78,3
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,8	0,7
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,7	0,7
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,1	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	3 175	3 175

■ AUNAC

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,13	2,48
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	76,1	80,2
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	2,2	1,8
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,2	1,8
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,9	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	100
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	5 827	5 827

■ CONFOLENTAIS

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,19	2,18
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	81,0	86,7
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,7	0,5
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,7	0,5
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	99	100

■ LUXE

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,72	2,73
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	80,5	79,9
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,2	1,39
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,1	1,19
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	1 752	1 752

■ MONTEMBOEUF

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,37	2,72
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	60	60
Rendement du réseau de distribution	%	82,5	84,3
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,7	0,7
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,7	0,6
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,6	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	13 852	13 852

■ SAINT CLAUD

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,46	2,47
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	68	60
Rendement du réseau de distribution	%	79,9	77,7
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,1	1,2
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,0	1,1
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	109	108
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	9 535	9 535

■ VALLEE DU TRANSON

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,57	2,92
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	87,8	90,0
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,5	0,3
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,4	0,3
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,6	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	1 410	1 410

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,45	2,47
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
Rendement du réseau de distribution	%	87,4	101,6
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,4	0,0
Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,3	0,0
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	110	110
Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	696	696

■ **GLOBAL**

Désignation	unité	2016	2017
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,48	2,49
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	non consolidé	non consolidé
Rendement du réseau de distribution	%	80,4 %	80,6
Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,9	0,9
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	unité	non consolidé	non consolidé